

Bourgogne-Franche-Comté

Prothèses sportives non remboursées : « Cela devrait être un droit, mais ça m'a coûté 5 000 € »

Jusqu'au 8 septembre, les Jeux paralympiques mettront la lumière sur les para-athlètes. Mais tous les jours avant et après, c'est dans l'anonymat le plus complet que certains tentent de pratiquer une discipline malgré leur handicap. Le problème ? Aucune prothèse sportive n'est actuellement remboursée. Focus sur le parcours de Jordan Pavy pour reprendre le sport après une méningite.

Vincent Constant - Aujourd'hui à 07:00 | mis à jour aujourd'hui à 07:46 - Temps de lecture : 4 min



Jordan Pavy est aussi un joueur de l'équipe de France de handball fauteuil, un sport qui ne nécessite pas de prothèse. Photo Frédéric Bocquenot

Les Jeux paralympiques ont commencé ce mercredi 28 août et déjà, ils entraînent dans leur sillage les espoirs de certains oubliés. Car, si la France est le centre du monde du handisport jusqu'au 8 septembre, elle est loin d'être un exemple en matière d'accessibilité au sport.

Amputé après une méningite

Jordan Pavy a 33 ans. En 2011, sa vie a basculé après avoir contracté une méningite. « C'est une maladie horrible », confie-t-il. « Ma peau brûlait sur mes quatre membres. J'avais une plaie sous le pied qui m'handicapait vraiment et ne se résorbait pas. C'était devenu impossible de faire du sport, je faisais 200 mètres et mon pied saignait. » Le Pontillassien a donc pris une décision difficile : se faire amputer de sa jambe. « Après avoir discuté avec certains amputés et des personnes de chez [Proteor](#), ça apparaissait comme étant la meilleure solution pour que je retrouve une vie normale. Ce qui m'a motivé, c'est de pouvoir refaire du sport. Ma compagne est très sportive, c'était très frustrant pour elle que je ne puisse pas faire des sorties, des randonnées ou des balades. Alors, j'ai fait ce choix que je ne regrette absolument pas. »

« Je voulais une lame pour pouvoir courir et faire d'autres activités. »

Jordan Pavy, joueur de l'équipe de France de handball fauteuil

Depuis 2019, Jordan Pavy est donc amputé tibiale de la jambe droite. Après une rééducation « rapide » et quelques ajustements à sa prothèse, Jordan Pavy pouvait de nouveau marcher. Mais pour le sport en revanche, cela a été la douche froide. « Je pensais que je serais au moins remboursé en partie, mais pas du tout. En fait, je voulais une lame pour pouvoir courir et faire d'autres activités, mais ça fait partie des nombreux équipements médicaux qui ne sont pas remboursés. Ça devrait être un droit de faire du sport, mais dans mon cas, ça coûtait 5 000 €. »

« J'ai repris le tennis avec ma compagne, je cours, je joue au tennis paddle. Bref, je peux faire ce dont j'ai envie, même sans ma jambe. »

Jordan Pavy

Enfin, grâce au travail de l'association [Génération avant-garde](#), un événement caritatif a été organisé au golf de Beaune pour permettre de rassembler les fonds nécessaires.

« Je ne les connaissais pas du tout avant. J'ai discuté avec le président qui m'a dit que ça leur tenait vraiment à cœur de m'aider dans mon projet. [En plus, le sport et le handicap sont des sujets qui les touchaient particulièrement](#). Le matin, nous sommes allés distribuer les petits-déjeuners aux participants, c'était très cool. » À la fin de l'évènement, Jordan Pavy s'est vu remettre sa lame de sport. Depuis, il l'utilise quotidiennement. « J'ai repris le tennis avec ma compagne, je cours, je joue au tennis *paddle* avec mes potes. Bref, je peux faire ce dont j'ai envie, même sans ma jambe. »

En parallèle de ses loisirs, Jordan Pavy est en équipe de France de handball fauteuil. Reste que le Doublin a toujours une pensée pour ceux qui n'ont pas de moyens de financement : « J'ai eu beaucoup de chance, mais pour les autres qui n'arrivent pas

Bourgogne-Franche-Comté. Prothèses sportives non remboursées : « Cela devrait être un droit, mais ça m'a coûté 5 000 € » à financer leurs appareils, c'est injuste. Comme les valides, on a tous le droit de faire du sport gratuitement et j'espère que les choses pourront changer avec les Jeux. »



► Réaction

« *Le sport, c'est essentiel pour se sentir bien* »

Jean-François Cantero, président de l'Ufop (Union française des orthoprothésistes)

Quelle est la problématique des prothèses sportives aujourd'hui ?

« Elles ne sont pas remboursées. En fait, la liste des appareils qui sont remboursés est très ancienne. Donc elle ne comprend pas de nombreux modèles, dont ceux qui permettent de faire du sport. La problématique, c'est qu'aujourd'hui on a 850 000 patients qui sont suivis par des orthoprothésistes et nombreux sont ceux qui voudraient commencer ou reprendre le sport. Le sport, ce n'est plus à prouver, c'est essentiel pour se sentir bien, mais pas que pour les valides. Je dirais même que c'est d'autant plus essentiel de pouvoir avoir accès au sport quand on a un handicap. »

Comment est-ce possible de financer une prothèse sportive ?

« Et bien, les gens qui ont les moyens peuvent se l'offrir. Pour les autres, il n'y a pas vraiment de méthode miracle. Je connais de rares cas de personnes qui ont sympathisé avec leur orthoprothésiste qui a gentiment fait don d'une prothèse. Certains arrivent à créer des cagnottes ou à organiser des événements caritatifs, mais pour la majorité ils renoncent simplement à pratiquer un sport qui nécessite un appareil spécifique. Certains athlètes sont sponsorisés, c'est-à-dire qu'ils vont porter les prothèses gratuitement s'ils se qualifient pour les Jeux paralympiques par exemple. Mais pour devenir un para-athlète, il faut avoir l'opportunité de commencer un sport, or ce n'est pas le cas de tout le monde, loin de là. »

Que voudriez-vous faire évoluer ?

« Déjà, je pense qu'il faut profiter des Jeux paralympiques pour mettre la lumière sur ça. On accueille cet événement en France, mais à côté, les gens qui veulent se mettre au sport aujourd'hui et qui n'ont pas les moyens pour une prothèse sportive sont laissés sur le carreau. On a estimé que pour l'ensemble des patients, il faudrait entre 15 et 20 millions d'euros pour les équiper. Ça ne

représente pas un si gros coût à l'échelle de la Sécurité sociale. Pour le moment, on est en phase de discussions. On attend d'avoir des nouvelles du ministère de la Santé et de celui des handicaps. »

– Propos recueillis par V. C.



Jeux paralympiques 2024 : comprendre les règles des épreuves d'es

